



LE MINISTRE

00611

N° /MFPMA/DGFP/DC

Abidjan, le 17 MARS 2017

## LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE

Il est ouvert au titre de l'année 2017, un **concours professionnel exceptionnel** d'accès aux emplois ci-après, dans la limite du nombre de postes budgétisés :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
Contrôleur du Trésor	B3	05
Contrôleur des Impôts	B3	05
Contrôleur des Douanes	B3	05
Contrôleur des Affaires Maritimes et Portuaires	B3	05
Secrétaire des Finances	B3	05
Secrétaire Administratif	B3	05

Peuvent faire acte de candidature :

- les Commis du Trésor pour l'emploi de Contrôleur du Trésor ;
- les Agents de Constatation des Impôts pour l'emploi de Contrôleur des Impôts ;
- les Agents d'Encadrement des Douanes pour l'emploi de Contrôleur des Douanes ;
- les Secrétaires Comptables, Secrétaires Assistants Comptables et les Secrétaires Assistants des Finances pour l'emploi de Secrétaire des Finances ;
- les Agents de Police de Navigation, des Pêches et Ports pour l'emploi de Contrôleur des Affaires Maritimes et Portuaires ;
- les Adjoints Administratifs et les Secrétaires Assistants Administratifs pour l'emploi de Secrétaire Administratif ;
- les fonctionnaires non issus du secteur Education-Formation titulaires du Certificat du Cycle Moyen des auditeurs libres délivré par l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) pour chaque spécialité.

Les candidats doivent être âgés de cinquante-sept (57) ans au plus et totaliser au moins **cinq (05) ans d'ancienneté dans les grades C1, C2, C3 ou B1** au 31 décembre 2016.

Les inscriptions sont reçues en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, [www.fonctionpublique.gouv.ci](http://www.fonctionpublique.gouv.ci), du **vendredi 17 mars au vendredi 19 mai 2017**.

Les visites médicales et le dépôt des dossiers de candidature s'effectueront dans les Directions Régionales de la Fonction Publique de : **ABIDJAN, YAMOOUSSOUKRO, BOUAKE, KORHOGO, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUNA, SAN-PEDRO, SOUBRE, GAGNOA, DIVO, DALOA, MAN, SEQUELA, ODIENNE, DIMBOKRO et DAOUKRO** aux dates qui seront indiquées sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, [www.fonctionpublique.gouv.ci](http://www.fonctionpublique.gouv.ci), lors de l'inscription en ligne.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- une copie de la fiche de candidature à renseigner et à imprimer en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration : [www.fonctionpublique.gouv.ci](http://www.fonctionpublique.gouv.ci) ;
- une copie de l'acte de nomination, de titularisation ou de promotion du candidat dans les grades C1, C2, C3 ou B1;
- une copie du certificat de première prise de service ou du certificat de prise de service dans le nouvel emploi en cas de promotion ;
- **la photocopie légalisée du Certificat du Cycle Moyen des auditeurs pour les autres fonctionnaires non issus du secteur Education/Formation ;**
- une copie de l'attestation de non sanction disciplinaire **de l'année 2017** au coût de trois mille (3.000) F.CFA ;
- l'attestation de présence au poste **de l'année 2017** signée par le supérieur hiérarchique du candidat ;
- le certificat de visite et contre-visite médicale délivré par une structure agréée par le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration à imprimer en ligne sur son espace candidat ;
- une enveloppe timbrée au format A5 pour l'expédition des dossiers en cas de non admission au concours à retirer à la Poste de Côte d'Ivoire ;
- la quittance du paiement des droits d'inscription au concours fixés à vingt-trois mille cinq-cents (23 500) F CFA ;
- un reçu des huit (08) photos d'identité numériques à prendre lors des visites médicales au coût de deux mille (2 000) F CFA ;
- une pochette de candidature, spécifiant le type et la nature du concours d'un montant de trois mille (3 000) FCFA, à retirer et à renseigner sur le site au moment du dépôt des dossiers.

Le concours portera sur les épreuves suivantes :

CONCOURS	MATIERE	DUREE	COEFFICIENT
- Contrôleur (Trésor, Impôts Douanes, Affaires Maritimes et Portuaires) ; - Secrétaire des Finances	Spécialité	01H	3
	Logique	01H	1
	Connaissance du Statut Général	01H	2
- Secrétaire Administratif	Rédaction Administrative	01H	3
	Logique	01H	1
	Connaissance du Statut Général	01H	2

Les dates de composition et de publication des résultats seront communiquées ultérieurement par voie de presse et sur le site du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration [www.fonctionpublique.gouv.ci](http://www.fonctionpublique.gouv.ci).

Des cours de préparation aux concours administratifs seront organisés par la Direction des Concours pour la mise à niveau des candidats. Toutefois, l'inscription à ces cours n'est pas obligatoire.

  
Pascal K. ABINAN



**Références :** 1-article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

2- décret n° 2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux.